



## APPEL À BÉNÉVOLES JEUNE ENCADRANT / JEUNE OFFICIEL CIRCUIT LUDIQUÉ 2026

Depuis 2013, la FFTir met en place sur le championnat de France des Écoles de Tir un circuit ludique à destination essentiellement des compétiteurs. Il permet d'accueillir environ 1000 jeunes tous les ans pour découvrir par exemple : l'Arbalète Field, le Pistolet vitesse, la Silhouettes métalliques, le Tir sportif de vitesse, le Tir en appui sur trépied, le Plateau, le Para-tir, l'arbitrage, l'échauffement...

**Pour encadrer ce circuit la FFTir fait appel aux formateurs de la ligue d'accueil de cette compétition, à des spécialistes missionnés par la FFTir ainsi qu'à des jeunes en formation Jeunes Encadrants (BFJE), Jeunes officiels (JO) ou investis dans un club de toute la France (à partir de la catégorie Cadets).**

L'ensemble des ateliers est coordonné par une équipe de formateurs nommés par la FFTir.



### POURQUOI INTÉGRER L'ÉQUIPE D'ANIMATION DE CES ATELIERS ?

- Vivre une expérience riche avec d'autres encadrants, partager, échanger, transmettre sa passion.
- Continuer sa formation à l'organisation et l'encadrement d'animations promotionnelles pouvant être reproductibles au sein de son club, comité départemental ou ligue.

### COMMENT SE FAIT LE CHOIX DES ENCADRANTS ?

1. **La FFTir favorise l'investissement des Jeunes Encadrants sur cette manifestation.**
2. Une participation sur l'ensemble de la compétition est privilégiée pour la cohésion d'équipe.
3. Par date de retour sur le formulaire en ligne.
4. La qualité et la motivation des personnes.

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE :** <https://forms.gle/AthFRawHx7iKDcBXA>

### TENUE VESTIMENTAIRE

Venir en pantalon uni, éviter les jeans délavés ou usés.  
Les encadrants seront dotés d'une tenue spécifique à leur arrivée (T-shirts logotés).

### RESPONSABILITÉ

La FFTir prend en charge la responsabilité du jeune encadrant lors de sa présence sur le circuit ludique, selon les horaires et dates mentionnées sur le coupon-réponse. **En dehors de ces horaires, il est sous la responsabilité de son club ou de son accompagnateur/formateur (garant).**

### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RASSEMBLEMENT

- Pas de prise en charge des frais de transport, le jeune vient avec son club et son garant.
- Repas du soir : Frais remboursés sur la base d'un forfait égal à X fois 27 €/repas (X = nombre de jours de présence) sur présentation des justificatifs.
- Repas de midi : Les jetons repas vous seront remis lors de votre arrivée.
- Hébergement : Frais remboursés sur la base maximum de 50 €/nuit sur présentation des justificatifs.
- Pas de vacances.